Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet
Mise à jour de la conformité contractuelle

Juillet - septembre 2016

http://www.icann.org/en/resources/compliance

Table des matières[1]

- Mise à jour générale
- Mise à jour sur le programme d'audit
- Synthèse sur l'application de la loi et la gestion des réclamations

Mise à jour générale

Réunion générale annuelle à Hyderabad - 57e réunion de l'ICANN

Les préparatifs sont en cours pour la réunion annuelle de l'ICANN à Hyderabad. L'équipe de la conformité contractuelle détient les séances suivantes :

- Mises à jour du programme de la conformité contractuelle – cette séance devrait intéresser particulièrement les représentants des parties contractantes, les membres des unités constitutives de la propriété intellectuelle et des utilisateurs commerciaux, les membres d'At-Large et les membres de différents groupes de travail intéressés au travail et aux données de la conformité.
- Séance de sensibilisation sur la conformité contractuelle des bureaux d'enregistrement et séance de sensibilisation sur la conformité contractuelle des opérateurs de registre – ces séances donnent aux bureaux d'enregistrement et aux opérateurs de registre l'occasion de travailler avec l'équipe de la conformité contractuelle, de partager les bonnes pratiques et d'aborder les questions de conformité les plus courantes.

L'équipe de la conformité contractuelle organisera également des rencontres individuelles avec les différentes parties contractantes pour aborder des questions spécifiques et clarifier les questions en suspens. L'équipe a également convoqué les fournisseurs de dépôt légal de données pour les inviter aux séances et leur proposer une réunion pour mieux connaître les exigences du dépôt légal de données et les efforts pour assurer la conformité. Si vous voulez contacter l'équipe de la conformité contractuelle, veuillez envoyer un courriel àcompliance@icann.org, en mettantICANN57 dans la ligne objet.

[1] Cette mise à jour n'est fournie qu'à titre informatif. Veuillez ne pas agir sur la foi des informations contenues dans cette mise à jour pour tirer des conclusions ou prendre des décisions commerciales.

Rapports de performance - Améliorations continues

L'équipe de la conformité contractuelle met en œuvre à ce jour différentes améliorations aux rapports de performance publiés à : https://features.icann.org/compliance.

Les améliorations comprennent :

- autres définitions et explications dans l'explication du tableau de bord (https://features.icann.org/compliance/dashboard/archives#definition)
- rapports supplémentaires et ventilation des données suivant le type de plainte sur l'inexactitude du WHOIS – rapport du volume de plaintes présentées individuellement, présentation en masse, révision de la qualité du WHOIS et du système de signalement de problèmes liés à l'exactitude du WHOIS
- fournir des liens vers d'autres mesures de conformité des données publiées sur ICANN.org

Participation de l'ICANN dans les processus d'élaboration de politiques

L'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN a continué sa participation dans les groupes de travail du processus d'élaboration de politiques (PDP) ci-après et ses révisions au cours de ce trimestre. L'équipe a fourni des informations concernant les plaintes importantes pour les PDP, a répondu aux questions et participé aux discussions liées à la mise en œuvre de la politique :

- révision de tous les mécanismes de protection des droits dans tous les gTLD
- traduction et translittération des informations de contact
- Whois « détaillé »
- questions liées à l'accréditation de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire
- protection des identificateurs des OIG et des OING dans tous les gTLD
- révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur

Mise à jour du bureau d'enregistrement

3e avis - Améliorations continues
Afin d'améliorer le taux de conformité global du bureau d'enregistrement, tout en améliorant le taux de résolution pour un journaliste, l'ICANN a lancé une sensibilisation ciblée sur les bureaux d'enregistrement qui répète les 3e avis. Le terme 3e avis se réfère à l'étape du processus de conformité contractuelle qui précède immédiatement un avis d'infraction. Le taux global de conformité du bureau d'enregistrement est la mesure des bureaux d'enregistrement avec 3e avis et/ou des avis d'exécution.

L'équipe de la conformité contractuelle a sélectionné huit bureaux d'enregistrement dans différentes régions, et l'effort a été mené à travers les trois

bureaux de liaison de l'ICANN : Istanbul, Singapour et Los Angeles. L'équipe a examiné les questions soulevées dans les 3e avis, a contacté le bureau d'enregistrement pour demander une réunion et présenté les sujets de discussion à l'avance. Les appels aux bureaux d'enregistrement ont été menés dans les langues locales. Six des huit bureaux d'enregistrement ont collaboré avec l'ICANN dans cette sensibilisation. Les commentaires de bureaux d'enregistrement ayant participé ont été positifs. L'ICANN surveillera les activités du 3e avis pour ce projet pilote jusqu'à la fin décembre. Par la suite, une évaluation du projet et de son efficacité servira à déterminer les prochaines étapes.

Validation de la rémédiation – Amélioration continue
Pour tester et valider les efforts de rémédiation passés, l'équipe de la conformité contractuelle a identifié un échantillon de 20 bureaux d'enregistrement avec des résultats d'audits préalables entre juin 2015 et juin 2016. Aucun des 20 bureaux d'enregistrement avait de nouveaux cas de non-conformité dans les domaines où les rémédiations ont été effectuées. L'ICANN continuera à surveiller l'efficacité des efforts de rémédiation pour assurer la continuité de la conformité.

Formation sur la nouvelle politique de transfert
Le personnel de la conformité contractuelle de l'ICANN a commencé à travailler avant l'entrée en vigueur de la politique de transfert qui aura lieu le 1er décembre 2016. Auparavant appelée la politique de transfert de noms de domaine entre bureaux d'enregistrement, la nouvelle politique de transfert établit également des règles pour les transferts entre titulaires de noms de domaine. Les activités de l'équipe comprenaient l'analyse, la conception des mises à jour des modèles et du contenu web et la formation du personnel. Pour plus d'informations sur la politique de transfert, consultez les pages Web suivantes : https://www.icann.org/resources/pages/registrars/transfers-en.

Système de signalement de problèmes liés à l'exactitude du WHOIS
En juin 2016, l'équipe de la conformité contractuelle a commencé le traitement des plaintes de l'étape 2, cycle 2 du système de signalement de problèmes liés à l'exactitude du WHOIS (ARS). Pour plus d'informations sur l'étape 2, cycle 2 de l'ARS du WHOIS visitez : https://whois.icann.org/en/file/whois-ars-phase-2-cycle-2-report-syntax-and-operability-accuracy.

Le tableau suivant résume les tickets d'inexactitude WHOIS créés à partir des données de l'étape 2 cycle 2 de l'ARS du WHOIS (du 1er octobre2016). Remarquez que les billets peuvent passer par plusieurs étapes du processus, ou peuvent recevoir plusieurs codes de fermeture, en conséquence les chiffres ci-dessous ne seront pas égaux au nombre total de tickets créés.

Métriques de l'étape 2 cycle 2 de l'ARS du WHOIS au 1er octobre 2016	
Total des tickets reçus par la conformité contractuelle	4005
Tickets à traiter	1576
Tickets fermés avant le 1er avis	1465
Tickets passés par le 1er avis	964
Tickets passés par le 2e avis	1
Tickets dans le 3e avis	0
Tickets encore en processus de plainte	626
Total des tickets fermés	1803

Codes de résolution de la Phase 2 cycle 2 de l'ARS du WHOIS	
Données WHOIS lors de la création du ticket différente des données WHOIS échantillonnées	859
Domaines suspendus ou annulés	289
Domaines non enregistrés lorsque le ticket a été traité	217
Problème de format WHOIS identifié pour les domaines préalables à 2013	144
Données du WHOIS changées ou mises à jour	90
Format WHOIS du bureau d'enregistrement corrigé	83
Service d'enregistrement fiduciaire ou d'anonymisation connu	57
Le bureau d'enregistrement a vérifié que les données WHOIS échantillonées sont correctes	34

Mise à jour du registre

Amendements proposés au contrat de registre des nouveaux gTLD
L'équipe de la conformité contractuelle continue de suivre la progression des propositions d'amendement au nouveau contrat de registre des domaines génériques de premier niveau (gTLD) pour lesquels la période de commentaires a pris fin le 20 juillet 2016. Le 17 août 2016, l'ICANN a publié un rapport sur les commentaires reçus du public. Les commentaires et le rapport se trouvent à : https://www.icann.org/public-comments/proposed-amend-new-gtld-agreement-2016-05-31-en. L'ICANN et le groupe de travail examineront les commentaires et présenteront la version finale proposée des modifications pour approbation par les opérateurs de registre et le Conseil d'administration de l'ICANN. Au cas où elles seraient approuvées, les modifications prendront effet après un préavis de 60 jours émis par l'ICANN aux opérateurs de registre.

Plaintes sur l'accès au fichier de zone
Au cours de ce trimestre, l'ICANN a reçu un nombre croissant de plaintes alléguant que les opérateurs de registre ont échoué dans le traitement des demandes d'accès aux fichiers de zone dans le service centralisé de données de zone (CZDS) conformément au contrat de registre. Comme cela a été précédemment communiqué pendant les réunions publiques de l'ICANN, s'il était nécessaire d'identifier et de localiser l'utilisateur, la collaboration avec les utilisateurs du CZDS pour clarifier les informations d'identification de l'utilisateur

est autorisée. Toutefois, l'imposition d'obligations d'accès autres que celles établies dans le contrat de registre et dans les conditions générales du CZDS est non conforme.

Changement de contrôle, transfert et sous-traitance de l'opérateur de registre

Au cours de ce trimestre, l'ICANN a vu une augmentation des violations à l'article 7.5 du contrat de registre, car les opérateurs de registre ont mis en place des transferts et des accords substantiels de sous-traitance (MSA) avant d'en informer l'ICANN. Conformément au contrat de registre, les opérateurs de registre doivent fournir un préavis au moins trente (30) jours calendaires avant l'avis à l'ICANN de tout changement de contrôle, transfert ou MSA. En outre, les opérateurs de registre doivent obtenir l'approbation de l'ICANN du changement (sous réserve de d'exceptions limitées où l'approbation de l'ICANN n'est pas nécessaire, par exemple, le transfert à une filiale de la société ou, si l'opérateur de registre est une filiale à part entière, à son parent direct ou à une autre filiale en propriété exclusive de son parent direct).

Région APAC - Sensibilisation en Corée

La conformité contractuelle, conjointement avec le service de bureau d'enregistrement, ont effectué une sensibilisation à Séoul, en Corée. Environ 20 parties contractantes coréennes se sont réunies avec le représentant de l'ICANN à Séoul et avec l'équipe Asie Pacifique de l'ICANN. Ce fut l'occasion pour les parties contractantes de collaborer et mieux comprendre les spécifications du programme d'exactitude du WHOIS (WAPS), le format WHOIS, la politique uniforme de règlement de litiges relatifs aux noms de domaine (UDRP) et l'approche et le processus de la conformité contractuelle. Les séances se sont déroulées en anglais et en coréen. L'équipe a également mené des rencontres individuelles avec les bureaux d'enregistrement pour discuter de leurs questions spécifiques relatives à la conformité.

En outre, l'ICANN a lancé un projet de vérification et d'amélioration continue du WHOIS afin de vérifier la conformité des bureaux d'enregistrement avec le RAA 2013 pour vérifier et valider les informations du WHOIS. Les bureaux d'enregistrement sont tenus de fournir la vérification / validation des informations WHOIS pour un échantillon de 25 noms de domaines. L'ICANN collabore avec les bureaux d'enregistrement pour régler les problèmes de non-conformité et, le cas échéant, tiendra des séances de sensibilisation spécifiques pour éduquer les bureaux d'enregistrement dans le but de respecter la conformité. Par la suite, une évaluation du projet et de son efficacité servira à déterminer les prochaines étapes.

Mise à jour sur le programme d'audit

Mise à jour de l'audit au contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement

L'audit du RAA 2013, lancée le 17 mai 2016, devrait être achevé en octobre. Cette série d'audits inclut 15 bureaux d'enregistrement. L'équipe d'audit a examiné plus de 1600 documents, en quatre langues, venant de sept pays. Les 15 bureaux d'enregistrement (100 %) ont reçu des rapports d'audit où figurent des défaillances. À compter du 28 septembre 2016, 10 bureaux d'enregistrement (66 %) ont travaillé sur les résultats et ont reçu leur rapport d'audit final et cinq bureaux d'enregistrement (33 %) sont encore en train de régler les résultats de l'audit. L'ICANN effectuera un suivi à une date ultérieure afin de vérifier que les bureaux d'enregistrement ont rémédie les déficiences restantes.

Mise à jour de l'audit au dépôt de données

Comme mentionné précédemment, l'ICANN a demandé à Iron Mountain de passer en revue les dépôts légaux de données de 200 bureaux d'enregistrement. Parmi eux, 75 bureaux d'enregistrement avaient des problèmes avec leurs dépôts de données et une rémédiation leur a été demandée. De ce nombre, 65 bureaux d'enregistrement sont maintenant entièrement rémédiés.

Au cours de la période de juillet à septembre 2016, l'ICANN a demandé à Iron Mountain d'examiner les dépôts légaux de données d'environ 50 bureaux d'enregistrement ayant reçu un 3e avis ou un avis d'infraction pendant cette période. Des 50 bureaux d'enregistrement, environ 20 ont eu des problèmes avec les dépôts légaux données, et environ 85 % de ces bureaux d'enregistrement ont maintenant entièrement rémédié leurs défaillances.

Le processus se déroule comme suit : au cas où un défaut ou une erreur dans les dépôts seraient identifiés, Iron Mountain en notifiera l'ICANN et travaillera directement avec le bureau d'enregistrement pour corriger l'erreur. Si l'erreur n'était pas résolue, l'ICANN assurera le suivi auprès du bureau d'enregistrement à travers le processus standard de la conformité contractuelle.

Synthèse sur l'application de la loi et la gestion des réclamations

Le graphique ci-dessous indique le volume des plaintes au fur et à mesure qu'elles progressent à travers les processus formels et informels de la conformité contractuelle.

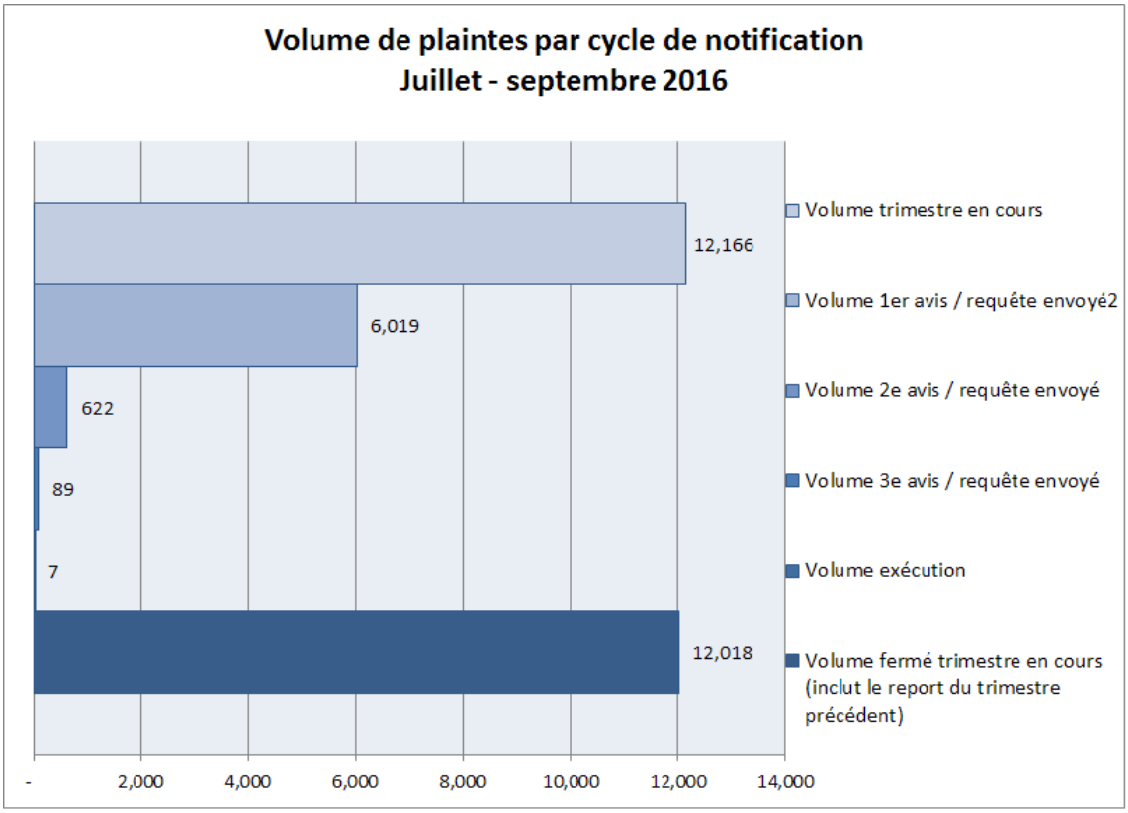

1

- **Volume reçu trimestre en cours** = nombre de tickets envoyés pendant le trimestre en cours
- **Volume fermé avant 1e requête/1e avis envoyé** = nombre de tickets dont la 1e requête/1e avis a été envoyé pendant le trimestre en cours
- **Volume 1e requête/1e avis envoyé** = nombre de tickets dont la 1e requête/1e avis a été envoyé pendant le trimestre en cours
- **Volume 2e requête/2e avis envoyé** = nombre de tickets dont la 2e requête/2e avis a été envoyé pendant le trimestre en cours
- **Volume 3e requête/3e avis envoyé** = nombre de tickets dont la 3e requête/3e avis a été envoyé pendant le trimestre en cours
- **Volume exécutions** = nombre d'avis d'exécution envoyés pendant le trimestre en cours
- **Volume fermé trimestre en cours** = nombre de tickets fermés pendant le trimestre en cours

Bureau d'enregistrement - Volume trimestre en cours | Juillet - sep 2016

Distribution des plaintes

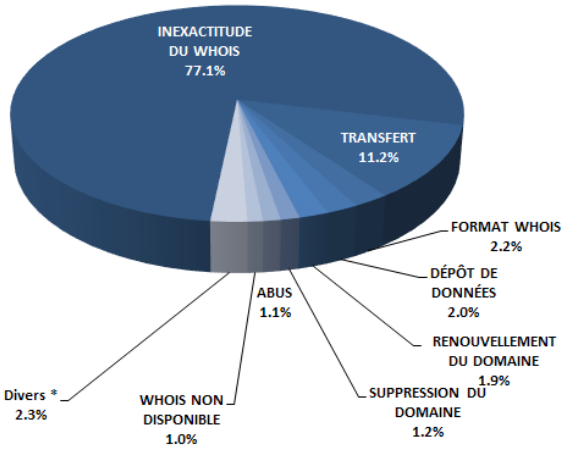

Clause de non-responsabilité : étant donné que les pourcentages présentés dans ce rapport ont été arrondis, ils peuvent ne pas toujours totaliser exactement 100 %.

Plaintes

Type	Quantité	Total fermé avant 1re requête/1er avis
ABUS	127	84
SERVICE CLIENT	59	53
DÉPÔT DE DONNÉES	234	38
DNSSEC, IDN, IPV6	6	4
SUPPRESSION DU DOMAINE	140	141
RENOUVELLEMENT DU DOMAINE	217	181
DÉFAUT DE NOTIFICATION	11	11
ANONYMISATION / ENREGISTREMENT FIDUCIAIRE	12	10
CONTACT DU BUREAU D'ENREGISTREMENT	29	24
SPECIFICATIONS DE L'INFO DU BUREAU D'ENREGISTREMENT	44	36
AUTRE BUREAU D'ENREGISTREMENT	14	11
TRANSFERT	1301	997
UDRP	55	22
FORMAT WHOIS	261	188
INEXACTITUDE DU WHOIS	**8960**	**4213**
INEXACTITUDE DU WHOIS - Révisions de qualité	5	0
INEXACTITUDE DU WHOIS - En masse	1119	60
INEXACTITUDE DU WHOIS - Individuel	4831	2688
ARS WHOIS	3005	1465
CONTRAT DE NIVEAU DE SERVICE DU WHOIS	38	36
WHOIS NON-DISPONIBLE	113	62
Total des plaintes traitées		11 621
Total des plaintes fermées		11 526
Total fermé avant 1re requête/1er avis		6 111

Registre - Volume trimestre en cours | Juillet - sep 2016

Distribution des plaintes

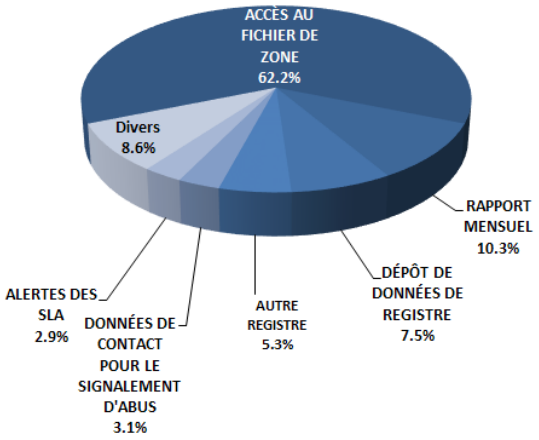

Clause de non-responsabilité : étant donné que les pourcentages présentés dans ce rapport ont été arrondis, ils peuvent ne pas toujours totaliser exactement 100 %.

Réclamations

Type	Quantité	Total fermé avant 1re requête/1er avis
DONNÉES DE CONTACT POUR LE SIGNALEMENT D'ABUS	17	17
BRDA	11	0
ZFA EN MASSE	1	0
CODE DE CONDUITE	1	0
RAPPORT MENSUEL	56	1
PIC	3	0
DÉPÔT DE DONNÉES DE REGISTRE	41	0
AUTRE REGISTRE	29	21
NOMS RÉSERVÉS / INTERRUPTION CONTRÔLÉE	13	4
RR-DRP	8	8
SLA	10	9
ALERTES DES SLA	16	1
ACCES AU FICHIER DE ZONE	339	60
Total des plaintes traitées		545
Total des plaintes fermées		492
Total fermé avant 1re requête/1er avis		121

ACTIVITÉ D'EXÉCUTION pour septembre						
DATE ENVOI	DATE ÉCHÉANCE	PARTIES CONTRACTANTES	IANA ID	TYPE D'AVIS	STATUT	MOTIFS DE L'AVIS D'INFRACTION
<pas d'activité de la conformité contractuelle pendant cette période>						
ACTIVITÉS D'EXÉCUTION des MOIS PRÉCÉDENTS						
06/07/2016	27/07/2016	DomainName Path, Inc	1907	Manquement	Manquements remédiés	Vérifier et corriger l'exactitude des informations de contact du WHOIS (RAA/WAPS 3,7 et 8)
						Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
						Fournir les services WHOIS (RAA 3.3.1)
						Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)
						Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)
						Afficher le lien vers les informations de formation du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.16)
26/07/2016		Delta E.M.D (Pty) Ltd	1079	Suspension	Données et documents en cours de révision par l'ICANN	Corriger les manquements au RAA dans les 21 jours (5.5.4 RAA)
27/07/2016	17/08/2016	OVH sas	433	Manquement	Manquements remédiés	Vérifier et corriger l'exactitude des informations de contact du WHOIS (RAA/WAPS 3,7 et 8)
						Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
						Valider et vérifier les informations de contact du WHOIS (RAA/WAPS 1, 2, 4)
						Publier sur le lien au site Web de la spécification des responsabilités et des bénéfices des titulaires de noms de domaine (RAA 3.7.10)
						Afficher le lien vers les informations de formation du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.16)
						Publier le nom du site Web et la fonction des cadres de direction (RAA 3.17/RIS 17)
04/08/2016	25/08/2016	DomainName Path, Inc	1901	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN	Dépôt de données d'enregistrement (RAA 3.6)
						Fournir les données de nom de domaine dans le format de réponse spécifié (RAA - RDDS 1.4)
						Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)

						Afficher le logo de l'ICANN correct dans le site Web (appendice licence du logo RAA)
						Publier sur l'adresse de correspondance su site Web (RAA 3.17 et RIS 7)
						Garder et fournir l'information requise par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17 et RIS 8, 9, 13)
						Publier le nom du site Web et la fonction des cadres de direction (RAA 3.17 et RIS 17)
						Publier sur le site Web de l'entité mère ultime (RAA 3.17 et RIS 22)
10/08/2016	31/08/2016	Netpia.com Inc.	130	Manquement	Manquements remédiés	Vérifier et corriger l'exactitude des informations de contact du WHOIS (RAA/WAPS 3,7 et 8)
						Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
						Valider et vérifier les informations de contact du WHOIS (RAA/WAPS 1, 2, 4)
						Fournir les données de nom de domaine dans le format de réponse spécifié (RAA - RDDS 1.4)
						Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)
						Publier le nom du site Web et la fonction des cadres de direction (RAA 3.17/RIS 17)
						Publier dans le site Web l'adresse électronique pour les signalements d'abus (RAA 3.18.1)
						Publier sur le site web une description des procédures pour la réception et le suivi des signalements d'abus (RAA 3.18.3)
						Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
19/08/2016	09/09/2016	Oi Internet S/A	1380	Manquement	Période de rémédiation prolongée jusqu'au 3 octobre 2016.	Vérifier et corriger l'exactitude des informations de contact du WHOIS (RAA/WAPS 3,7 et 8)
						Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
						Fournir les services WHOIS (RAA 3.3.1)
						Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)
						Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
22/08/2016	12/09/2016	Tuonome.it Srl d/b/a APIsrs.com	380	Manquement	Manquements remédiés	Vérifier et corriger l'exactitude des informations de contact du WHOIS (RAA/WAPS 3,7 et 8)

						Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
						Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)

Pour plus d'informations mises à jour, veuillez vous rendre sur https://features.icann.org/compliance.